

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2014/2686(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Exemption pour le mercure contenu dans les tubes luminescents à décharge de fabrication artisanale utilisés pour les enseignes et la signalétique lumineuses, l'éclairage décoratif ou architectural et spécialisé et les créations lumineuses	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
Sujet 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Informations techniques	
Référence de procédure	2014/2686(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/15499